



Plusieurs sujets ont meublé les travaux du Conseil de Cabinet du mois de juillet tenu jeudi dernier à l'Immeuble Etoile.

Parmi eux, les mesures d'accompagnement accordées aux acteurs des secteurs de l'artisanat, du tourisme et des loisirs fortement impactés par la pandémie du coronavirus, le point sur la campagne de vaccination contre le covid19, les préparatifs de la CAN 2021 dont le tirage au sort des poules est fixé au 17 août prochain.

L'intégralité du communiqué à l'issue du Conseil de cabinet tenu le 29 juillet 2021.

« Le Premier ministre, chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute, a présidé ce jeudi 29 juillet 2021 dès 10 heures à l'Auditorium de ses Services, un Conseil de Cabinet auquel ont pris part les ministres d'Etat, les ministres, les ministres délégués et les secrétaires d'Etat.

L'ordre du jour comportait les points ci-après :

1. L'exposé du ministre d'Etat, ministre du Tourisme et des Loisirs sur « l'état d'exécution des mesures de soutien socio-économiques aux acteurs du secteur du

tourisme et des loisirs en difficulté pour cause de pandémie du Coronavirus »

2. L'exposé du ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat sur « les avancées enregistrées dans le cadre de l'accompagnement socio-économique des acteurs du secteur de l'économie sociale et de l'artisanat face à la COVID-19 »

3. Le point du ministre de la Santé publique sur « la situation épidémiologique au Cameroun et les perspectives de la stratégie vaccinale »

4. La présentation du ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières sur « l'état d'avancement de la phase expérimentale d'inventaire du domaine public ».

Au terme de la communication introductive du chef du gouvernement, le ministre d'Etat, ministre du Tourisme et des Loisirs a indiqué que les mesures de soutien socio-économiques aux acteurs éligibles de l'industrie touristique consistent en l'attribution des subventions d'équilibre aux entreprises hôtelières pour une enveloppe globale de 810.000.000 de F CFA, l'appui aux restaurants à hauteur de 190.000.000 de F CFA et l'accompagnement des établissements de loisirs pour un montant total de 260.000.000 de F CFA.

D'autres appuis sont orientés vers les festivals internes, les agences de voyage ainsi que les guides et les sites touristiques.

Afin de rehausser le niveau de fréquentation des structures se déployant dans le secteur, l'accent est également mis sur la vulgarisation aux acteurs des supports promotionnels et documents de protocole sanitaire, destinés à garantir une consommation sécurisée des produits touristiques.

Prenant la parole à son tour, le ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat a souligné qu'une dotation de 500.000.000 de F CFA sous forme d'appuis directs a été attribuée aux artisans et aux adhérents des sociétés coopératives spécialisés dans la fabrication des masques et des gels hydro-alcooliques.

Environ 429 opérateurs sur l'étendue du territoire national ont bénéficié d'un soutien, qui a été consacré au renforcement des équipements de production, à l'acquisition de la matière première et la régularisation des charges fixes.

Dans son exposé, le ministre de la santé publique a rendu compte de la situation épidémiologique. Il en ressort que l'évolution de la maladie à Coronavirus au Cameroun reste stable. A la date du 29 juillet 2021, les statistiques font état, de 82.218 personnes testées positives, 80.722 patients déclarés guéris contre 1.334 décès. Le taux de guérison est de 98,2 0/0 et celui de létalité se situe à 1,6 0/0.

En ce qui concerne la prise en charge des malades, elle intègre désormais la pharmacopée traditionnelle, qui repose sur l'octroi des autorisations de mise sur le marché de certains adjuvants fabriqués localement. S'agissant de la stratégie vaccinale, la campagne d'intensification de la vaccination menée du 7 au 16 juillet 2021 a contribué à améliorer le pourcentage de la population immunisée.

Près de 328 633 personnes ont reçu la première dose du vaccin depuis le lancement du processus le 12 avril 2021. Les perspectives consistent à poursuivre la vaccination dans tous les centres dédiés, et à organiser au mois de septembre 2021, une troisième opération de masse.

Clôturent la série des exposés, le ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières a rendu compte du déroulement de la phase expérimentale de l'inventaire du domaine public. Il est apparu que cette opération a été entamée en 2015, dans le cadre des travaux en régie.

Sept départements étaient concernés, à savoir la Me-fou-et-Akono, le Mfoundi et le Nyong-ef-Kelle dans la région du Centre ; la Sanaga-Maritime et le Wouri dans la Région du Littoral ; l'Océan dans la région du Sud et le Fako dans la région du Sud-Ouest.

Les résultats obtenus ont mis en exergue les principaux agrégats ci-après : (i) 1342 hectares de domaine public naturel terrestre ; (ii) 194 hectares de domaine public routier ; (iii) 92 hectares de domaine public ferroviaire et (iv) 352 hectares de domaine public maritime. Des analyses sont en cours pour parachever cette phase pilote et consolider les acquis, dans la perspective de la réalisation de l'inventaire du domaine public au plan national. '

Au terme du débat qui a suivi ces présentations, le Premier ministre a donné des instructions visant à prendre en compte l'ensemble des préoccupations exprimées. Le Conseil s'est achevé à 12h 35 mn. »

Yaoundé, 29 juillet 2021

Le Secrétaire général des services du Premier ministre, (é) FOUDA Séraphin Magloire
